Andrea Schellino

La «légende» du vitrier

Résumé

Le présent article étudie quelques aspects de la «légende» de Baudelaire, née du vivant du

poète. Il prend également en considération deux autres concepts qui s'y associent: la

«mystification» et le « malentendu ». Un cas emblématique est celui de la réception d'un

poème en prose du Spleen de Paris, Le Mauvais Vitrier. la cruauté du narrateur fut parfois

attribuée à Baudelaire.

Mots-clés: Baudelaire; Le Mauvais Vitrier; Légende; Réception

Resumo

O presente artigo estuda alguns aspectos da « lenda » de Baudelaire, nascida da vida do

poeta. Também leva em consideração dois outros conceitos que se associam: a

«mistificação» e o «mal-entendido». Um caso emblemático é a recepção de um poema em prosa de Spleen de Paris, O Mau Vidraceiro: às vezes, a crueldade do narrador foi atribuída

à Baudelaire.

Palavras-chave: Baudelaire; O Mau Vidraceiro; Lenda; Recepção

41

À l'instar de son « école<sup>1</sup> », la légende de Baudelaire est née de son vivant. Le poète avait observé avec attention les prodromes de sa « fortune ». Lors de sa candidature à l'Académie française, en janvier 1862, quand Sainte-Beuve<sup>2</sup> le décrit comme un « candidat poli, respectueux, exemplaire », un « gentil garçon, fin de langage et tout à fait classique dans les formes » (apud GUYAUX, 2007, 348), il apprécie ce portrait inattendu à tel point que, le 24 janvier, il s'ouvre à l' « oncle Beuve » en ces termes :

J'étais très blessé (mais je n'en disais rien) de m'entendre depuis plusieurs années traiter de loup-garou, d'homme impossible et rébarbatif. Une fois, dans un journal méchant, j'avais lu quelques lignes sur ma répulsive laideur, bien faite pour éloigner toute sympathie (c'était dur pour un homme qui a tant aimé le parfum de la femme). Un jour une femme me dit : « C'est singulier, vous êtes fort convenable ; je croyais que vous étiez toujours ivre et que vous sentiez mauvais. » Elle parlait d'après la légende (BAUDELAIRE, 1973, p. 219).

Le sens aujourd'hui courant du mot *légende*, comme « déformation de faits vrais et réels », est récent à l'époque : selon Alain Rey, il fait son apparition en 1853, dans l'*Histoire de la Révolution française* de Michelet<sup>3</sup>. Avec Baudelaire, cette signification entre dans la littérature. Le 2 septembre 1867, Charles Asselineau<sup>4</sup>., dans son éloge funèbre, dénonce à travers le rappel à la « légende », la confusion entre fiction et réel, farce et sincérité : « On a trop parlé de la "légende" de Charles Baudelaire, sans prendre garde que cette légende n'était que le reflet de son mépris pour la sottise et pour la médiocrité orgueilleuse » (*apud* GUYAUX, 2007, 425) Et Théodore de Banville, en octobre 1883, réagissait à l'image propagée par Bourget<sup>5</sup> d'un Baudelaire « mystificateur », se dissolvant derrière tous les artifices de son génie : « Il n'avait aucune raison », affirme Banville, « pour être un mystificateur dans la vie, et c'était un trop grand artiste, il respectait trop la langue et la pensée pour devenir mystificateur dans son œuvre<sup>6</sup> » (*apud* GUYAUX, 2007, p. 617).

Certes, Baudelaire a parfois laissé entendre qu'il n'était pas insensible à l'honorabilité littéraire et sociale, et que, malgré ses transgressions, il voulait « devenir grand » et ne pas laisser la simple « réputation d'un homme singulier » (BAUDELAIRE, 1973, p. 175), comme il

<sup>\*</sup>Andrea Schellino – Docteur par l'Université Paris-Sorbonne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Baudelaire à M<sup>me</sup> Aupick, 5 mars 1866 ; *Correspondance*, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois avec la collaboration de Jean Ziegler, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1973, t. II, p. 625.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sainte-Beuve, « Des prochaines élections de l'Académie », Le Constitutionnel, 20 janvier 1862, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Le Robert, 2012, t. II, p. 1880.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Charles Asselineau, « Éloge funèbre prononcé le lundi 2 septembre 1867 », L'Étendard, 4 septembre 1867, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir Paul Bourget, « Psychologie contemporaine. Notes et portraits. Charles Baudelaire », *La Nouvelle Revue*, 15 novembre 1881; recueilli, en octobre 1883, dans les *Essais de psychologie contemporaine*, Alphonse Lemerre; rééd.: édition établie et préfacée par André Guyaux, Gallimard, coll. Tel, 1993, p. 3-18.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Théodore de Banville, « À Paul Bourget », *Gil Blas*, 21 octobre 1883, p. 1, dans la rubrique « Lettres chimériques » ; recueilli dans les *Lettres chimériques*. *Petites études*, G. Charpentier, 1885, p. 278-284 .

l'écrit à sa mère le 21 juin 1861<sup>7</sup>. Pourtant la mystification, pour reprendre un propos d'André Guyaux<sup>8</sup>, s'est associée, chez lui, à la légende. Celle-là nourrit celle-ci, en fournissant une inépuisable matière à la petite presse et au milieu léger des cafés et des estaminets, friands d'anecdotes. En multipliant les affabulations, et malgré ses protestations, Baudelaire semble avoir voulu manœuvrer ce « phénomène aux lisières de la vie et de l'œuvre » (GUYAUX, 2007, p. 54). Elle est une arme ultérieure pour affirmer sa solitude choisie – sa « singularité » au sein d'une humanité accusée de duperie. Installé à Bruxelles, il s'amuse et s'étonne de la crédulité des Belges, en se faisant passer tour à tour pour « agent de police », « pédéraste », correcteur d'«ouvrages infâmes» et parricide. Il se dit à M<sup>me</sup> Paul Meurice, le 3 janvier 1865, « exaspéré d'être toujours cru» et veut nager « dans le déshonneur comme un poisson dans l'eau» (BAUDELAIRE, 1973, p. 437).

D'une certaine manière, Baudelaire comptait aussi sur le malentendu pour se faire comprendre. Dans *Mon cœur mis à nu* (f°76), il le propose comme principe herméneutique :

Le monde ne marche que par le Malentendu.

- C'est par le Malentendu universel que tout le monde s'accorde.
- Car si, par malheur, on se comprenait, on ne pourrait jamais s'accorder. (BAUDELAIRE, 2016. pp. 116-117)

À plusieurs reprises, il considère la condamnation des *Fleurs du Mal*, en 1857, comme le fruit d'un « malentendu fort bizarre<sup>9</sup> » (BAUDELAIRE, 1976, p. 184). Si le malentendu a une portée aussi universelle, aussi connaturelle aux rapports humains, pourquoi donc vouloir le dissiper complétement? La légende, en quelque sorte, surenchérit sur le malentendu; elle le systématise.

Dans cette encyclopédie de la légende de Baudelaire, que Claude Pichois, William T. Bandy et André Guyaux ont étudiée<sup>10</sup>, un chapitre s'ouvre sur le thème de la cruauté. Poète du vice, du péché et du mal, Baudelaire a intéressé les gazetiers et les critiques superficiels qui ont imaginé qu'il était lui-même a dit que. S'il nourrit son œuvre d'analyses de la perversité

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir l'introduction de Claude Pichois, «Biographie ou légende?», dans *Baudelaire devant ses contemporains* [1957], témoignages rassemblés et présentées par W. T. Bandy et Claude Pichois, Union générale d'édition, 1967, p. 7-20.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Voir André Guyaux, *Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des* Fleurs du Mal *(1855-1905), op. cit.*, p. 54 *sqq*.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> [Projet de préface pour *Les Fleurs du Mal*]; Œuvres complètes, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1976, p. 184. Voir aussi *Mon cœur mis à nu*, f° 25 ; éd. cit., p. 91.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Voir le livre précurseur de William T. Bandy, *Baudelaire Judged by His Contemporaries (1845-1867)*, New York, Columbia University, 1933, ainsi que la version française de ce même livre, publiée avec Claude Pichois: *Baudelaire devant ses contemporains, op. cit.* Voir aussi Alfred E. Carter, *Baudelaire et la critique française 1868-1917*, Columbia, University of South Carolina Press, 1963, et André Guyaux, *Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des* Fleurs du Mal *(1855-1905), op. cit.* 

naturelle de l'homme, quelques-uns de ses contemporains ont voulu lui attribuer cette même perversité. Cette présomption, souvent au service d'un parti-pris antibaudelairien, a fait florès.

Un cas emblématique est celui du *Mauvais Vitrier*. Le poème a paru une seule fois du vivant de Baudelaire, dans *La Presse*, le 26 août 1862, avant d'être recueilli en volume après la mort du poète, en juin 1869, dans le tome IV des *Œuvres complètes*. Ce texte a considérablement alimenté la légende de la cruauté de Baudelaire. Dans *Le Mauvais Vitrier*, il suggère lui-même que la source de la « mystification » réside dans une force « mystérieuse et inconnue », qui ne saurait être expliquée sans postuler une impulsion satanique :

Observez, je vous prie, que l'esprit de mystification qui, chez quelques personnes, n'est pas le résultat d'un travail ou d'une combinaison, mais d'une inspiration fortuite, participe beaucoup, ne fût-ce que par l'ardeur du désir, de cette humeur, hystérique selon les médecins, satanique selon ceux qui pensent un peu mieux que les médecins, qui nous pousse sans résistance vers une foule d'actions dangereuses ou inconvenantes (BAUDELAIRE, 1976, p.286)

En faisant l'économie des implications morales, esthétiques et spéculatives du poème en prose, les chroniqueurs se sont emparés de l'histoire du vitrier maltraité, en y voyant une illustration du sadisme et de l'excentricité de Baudelaire.

Victor Noir, nom de plume de Yan Salmon, a signé dans le *Journal de Paris*, trois jours après la mort de Baudelaire, un aperçu biographique construit presque entièrement sur des éléments légendaires. Avant de mourir en martyr de la République, tué en 1870 à l'âge de vingt-et-un an par le prince Pierre-Napoléon Bonaparte, Victor Noir s'était spécialisé dans le journalisme satirique d'opposition à l'Empire, collaborant au *Pilori* et à *La Marseillaise*. Malgré ses « accès de cruauté », Baudelaire n'était pas, selon lui, une « mauvaise nature », mais un être aigri et nerveux. Voici la version de l'épisode du vitrier que Victor Noir donne :

Un jour, – il habitait dans le quartier latin une mansarde à un sixième étage, – il savonna les marches de l'échelle qui conduisait à son taudis et appela un vitrier, qui monta chez lui portant sur son dos sa fragile marchandise.

– « L'ami, lui dit Baudelaire, si je cassais ce carreau, combien me le feriez-vous payer? » Et il désigna sa lucarne. Le vitrier se fâcha, Baudelaire le mit à la porte; en descendant le rapide escalier de son mystificateur, il tomba sur le carré

Baudelaire s'en amusa pendant huit jours. Cruel dans ses actes, il était féroce dans ses mots<sup>11</sup>.(Victor Noir *apud* PICHOIS, 1967, 262-263)

Le récit de Victor Noir s'est diffusé jusqu'à Lyon. Jules-Philibert-Napoléon Clerc, dit Jules Frantz, rédacteur du *Vengeur* et de *L'Avant-Garde*, a consacré une partie de sa critique du

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Victor Noir, « Paris-journal. Notes parisiennes », *Journal de Paris*, 3 septembre 1867, [p. 3] ; rééd. dans *Baudelaire devant ses contemporains, op. cit.*,p. 262-263.

*Réveil. Journal Paris-Lyon*, le 8 septembre 1867, à l'anecdote du vitrier, en la corsant de détails de son cru :

Baudelaire est mort.

Vite aussi une anecdote sur Baudelaire.

C'était en 1847. Il avait alors 23 ans, et déjà il éprouvait cette âcre jouissance, cette volupté de la souffrance qu'il devait chanter plus tard dans ses *Fleurs du Mal.* 

Comme tous les bohèmes de cette époque, il se souciait fort peu de son logement. Il habitait une tour qu'il rendit fameuse.

Cette vieille masure délabrée était située sur les toits d'une maison à cinq étages du quartier latin.

Baudelaire n'ayant jamais pu se conserver un ami, il n'y avait guère que ses fournisseurs qui osèrent entreprendre le voyage périlleux de cette ruine.

Pour y parvenir, après avoir fait l'ascension des cinq étages, il fallait encore grimper par une espèce d'échelle de meunier d'où le moindre faux pas, la moindre imprudence pouvait précipiter sur le pavé. Aussi notre homme, en prenant ce local, savait bien ce qu'il faisait, et ne recevait que peu de monde, c'est-à-dire fort peu de créanciers.

Un jour, qu'il était à sa fenêtre, fumant tranquillement sa pipe et examinant les passants, il avisa un vitrier qui portait péniblement sur sa hotte un lourd chargement de marchandises. Notre journaliste était probablement ce soir-là de bonne humeur, car une idée qu'il trouva lumineuse traversa sa cervelle. Il se pencha aussitôt en avant et se mit à héler le vitrier de toute la force de ses larges poumons.

Après quelque hésitation, l'homme se décida enfin à monter. Arrivé au cinquième, il trouva Baudelaire qui, de sa porte, l'invitait à prendre l'échelle. Le vitrier voulut faire remarquer, avec raison, qu'il pouvait parfaitement laisser sa marchandise sur le palier, qu'il viendrait prendre au fur et à mesure qu'il en

aurait besoin.

Baudelaire ne voulut rien entendre. Alors le pauvre diable reprit de nouveau sa pénible ascension, et après mille efforts, parvint enfin jusqu'à la porte du journaliste. Mais il la trouva close, il frappa et refrappa, mais inutilement. De l'intérieur, Baudelaire, riant comme un bienheureux, lui cria:

– J'ai réfléchi, il fait nuit, ce serait dangereux pour poser des carreaux, repassez demain... à la même heure.

Oue faire?

Le pauvre homme s'essuya le front, reprit sa hotte, et se mit à reprendre le chemin par lequel il était venu.

Seulement, pour comble de... drôlerie, le malheureux, à cause de son chargement, fut forcé de redescendre en marchant à reculons, suant sang et eau et risquant de se rompre de se rompre le coup mille fois pour une.

Pour le stimuler, Baudelaire lui cria du haut de sa tour :

– Hé! l'homme, plus vite que ça, vous obstruez l'escalier. (FRANTZ, 1867, p.4)

Quelques voix se firent entendre pour protester contre cette diffamation de Baudelaire. Assistant éditorial de Villemessant au *Figaro*, Francis Magnard répond à Victor Noir le 5 septembre 1867, en l'accusant de dépeindre un Baudelaire « tout à fait de fantaisie » et de cumuler un certain nombre d'anecdotes « invraisemblables » :

Sans avoir beaucoup connu M. Baudelaire, je croix pouvoir protester contre cette horrible histoire du vitrier, répétée trop souvent déjà, qui rend la

mémoire du poëte odieuse, et qu'il avait certainement inventée en un jour de gaieté lugubre. M. Charles Asselineau, parlant sur la tombe de Baudelaire, a d'avance, avec beaucoup de dignité, protesté contre cette tendance à faire de l'auteur des *Fleurs du Mal*, un original en dehors de la loi commune. (MAGNARD, 1987, p.2)

Plus tard, en janvier 1869, dans son recueil de souvenirs, *Charles Baudelaire, sa vie et son œuvre*, Asselineau a repris l'exemple du vitrier pour montrer que la confusion entre l'homme et l'œuvre desservait l'un et l'autre :

Ce qui lui tenait le plus au cœur, c'était le «malentendu» qui lui avait fait attribuer par bon nombre de gens les vices et les crimes qu'il avait dépeints ou analysés. Autant vaudrait accuser de régicide un peintre qui aurait représenté la mort de César. N'ai-je pas entendu moi-même un brave homme porter sérieusement au décompte des mérites de Baudelaire le fait d'avoir maltraité un pauvre vitrier qui n'avait pas de verres de couleur à lui vendre ? Le naïf lecteur de journaux avait pris au positif la fable du Vitrier dans les *Poëmes en prose*! Combien d'autres ont tout aussi logiquement accusé l'auteur des *Fleurs du Mal* de férocité, de blasphème, de dépravation et d'hypocrisie religieuse! Ces accusations, qui l'amusaient lorsqu'elles lui étaient jetées directement dans la discussion par un adversaire irrité et dupe de ses artifices de rhétorique, avaient fini pour le lasser lorsqu'il s'était vu composer une légende d'abomination. (ASSELINEAU, 1869, p. 75-76)

La légende suit son cours. Elle contribue, d'une certaine mesure, à l'assimilation de la singularité de l'œuvre de Baudelaire. Elle en est le contrepoint, tantôt favorable, tantôt diffamatoire. Lors de la publication des *Petits poèmes en prose*, dans le tome IV des *Œuvres complètes*, en juin 1869, David du Closel invoquera le tempérament « hystérique » de leur auteur. Selon lui, l'auteur est un « homme malade », un écrivain dont l'imagination se déplace vers le rêve à la suite d'une consommation immodérée de haschisch. Dans *La Corde* et *Le Mauvais Vitrier*, Baudelaire s'abandonne à la « joie d'un tigre qui lèche du sang » :

Sa cruauté envers le vitrier dont le cri l'agaçait respire la férocité. Il appelle ce vitrier, dont le cri monte à sa mansarde. Il lui demande de ces verres de couleur qui font voir la vie en beau. Le malheureux n'en a pas. Il le pousse dans l'escalier, espérant que sa bête noire, le vitrier, s'y brisera, lui et sa marchandise. Et quand le malheureux passe la porte de sa maison, il lui jette du haut de ses cinq étages un pot de fleurs, espérant peut-être le tuer. Le poète a de ces colères meurtrières qui saisissent les gens les plus doux et poussent au crime un homme qui n'a pas l'habitude de toucher même à une mouche. (CLOSEL, 1869, p.2)

Cesare Lombroso, en 1888, altère l'anecdote pour mieux souligner le dérèglement existentiel du poète : « Avant de tomber en démence il se laissait aller à des actes impulsifs, il lançait, par exemple, de sa maison, des pots contre les vitrines des magasins, uniquement afin de les entendre se briser. » (LOMBROSO, 1889, p.93)

Une lecture moins littérale des poèmes en prose de Baudelaire fait cependant son chemin dans ces mêmes années. Étienne Charavay, qui étudie en 1879 la candidature du poète à l'Académie française, ironise sur ceux qui racontent, « sur la foi d'un petit poème en prose tout à fait allégorique, que M. Baudelaire faisait monter les vitriers dans sa chambre, pour avoir ensuite le plaisir de les culbuter du haut en bas de l'escalier avec leur fragile marchandise » (CHARAVAY, 1879, p.80). Mais un malaise devant l'œuvre de Baudelaire persiste, comme le témoigne la volonté de Pierre Larousse et de Jules Levallois, respectivement en 1874 et en 1895, de stigmatiser, à travers *Le Mauvais Vitrier*, une mystification qu'ils jugent à la fois puérile et excessive :

Quelques pièces, comme *Le Mauvais Vitrier* ou *La Fausse Monnaie*, feraient croire, si on les prenait au sérieux, à une perversité profonde; mais quoiqu'il dise qu'il accomplissait ces sortes de méfaits avec joie, ce ne sont sans doute que des fanfaronnades. (LAROUSSE, 1874, p. 1228)

S'il y a eu une légende de Baudelaire, et en somme une légende peu favorable, personne plus que lui, sachez-le bien, n'a, de parti pris et par un sot amour propre, contribué à la créer. [...] La fameuse phrase : « Moi qui suis fils d'un prêtre », la joie qu'il était censé éprouver à manger des noix parce qu'il se figurait croquer des cervelles de petits enfants, l'histoire du vitrier que, sous une lourde charge de carreaux, par un jour accablant d'été, il faisait grimper jusqu'au sixième étage pour lui déclarer qu'il n'avait pas besoin de lui, autant d'insanités et probablement de mensonges qu'il se délectait à entasser, croyant se grandir aux yeux des profanes. (LEVALLOIS, 1895, p. 94-95)

Véhicule, malgré elle, d'une « fortune » grandissante, la « légende » a ainsi contribué à l'avènement d'une reconnaissance littéraire que Baudelaire avait souhaitée et recherchée – même si par la plus singulière des manières.



## **REFERÊNCIAS**

ASSELINEAU, Charles. **Charles Baudelaire, sa vie, son œuvre,** Alphonse Lemerre, 1869.

BAUDELAIRE, Charles. **Correspondance**, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois avec la collaboration de Jean Ziegler, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1973, t. II.

\_\_\_\_\_, **Fusées. Mon cœur mis à nu [...]**, édition d'André Guyaux, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2016.

\_\_\_\_\_, Œuvres complètes, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1976.

CHARAVAY, Étienne. A. de Vigny et Charles Baudelaire candidats à l'Académie française, Charavay frères, 1879, p. 80.

DU CLOSEL, David. « Revue de quinzaine », **Le Constitutionnel**, 20 juin 1869, p. [1-2], ici p. [2].

FRANTZ, Jules. « En l'air. Petite chronique », **Le Réveil. Journal Paris-Lyon**, 8 septembre 1867.

GUYAUX, André. **Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des Fleurs du Mal** (1855-1905), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, coll. Mémoire de la critique, 2007.

LAROUSSE, Pierre. Entrée « *Petits poëmes en prose* », dans le **Grand dictionnaire universel du xixe siècle**, Administration du grand dictionnaire universel, t. XII, 1874.

LEVALLOIS, Jules. **Mémoires d'un critique**, À la librairie illustrée, 1895. LOMBROSO, Cesare Lombroso, **L'Homme de génie** [1888], traduit de la VIº édition italienne par Fr. Colonna d'Istria, Félix Alcan, 1889.

MAGNARD, Francis. « Paris au jour le jour », **Le Figaro**, 5 septembre 1867. PICHOIS, Claude. « Biographie ou légende ? », dans **Baudelaire devant ses contemporains** [1957], témoignages rassemblés et présentées par W. T. Bandy et Claude Pichois, Union générale d'édition, 1967, p. 7-20.